

Information sur la collecte des déchets les jours fériés de fin d'année

DECHETS MENAGERS (poubelle verte, déchets non-recyclables)



Pour les adresses collectées une fois par semaine, les collectes des déchets ménagers n'auront pas lieu le 25 décembre et le 1^{er} janvier et seront rattrapées le samedi suivant, **soit le 28 décembre et le 4 janvier.**

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Pour les adresses collectées plusieurs fois par semaine, la collecte ne sera pas assurée les jours fériés. Votre bac à déchets ménagers sera donc collecté lors du prochain passage.

DECHETS RECYCLABLES (poubelle à couvercle jaune ou bleu)

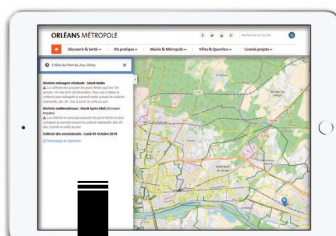


Pour les adresses collectées tous les 15 jours, les collectes des déchets recyclables ne seront pas assurées le 25 décembre et le 1^{er} janvier et seront rattrapées le samedi suivant, **soit le 28 décembre et le 4 janvier.**

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Pour les adresses collectées une fois par semaine : Habituellement la collecte des déchets recyclables n'est pas assurée les jours fériés. **Exceptionnellement, des collectes de rattrapage seront organisées le lundi 30 et mardi 31 décembre.**

Vous pourrez sortir votre bac dès le dimanche soir et le rentrer une fois la collecte effectuée.



Retrouvez à tout moment vos jours de collecte sur le calendrier personnalisé et téléchargeable en indiquant votre adresse sur la [carte interactive](#) et toute l'information pratique sur www.orleans-metropole.fr/dechets

Vous pouvez également contacter le service INFO QUALITE DÉCHETS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h, au 02.38.56.90.00 ou par mail à l'adresse suivante :

qualitedechets@orleans-metropole.fr